

COMPTE-RENDU SOMMAIRE - DU CONSEIL MUNICIPAL
5 avril à 20h30 en Mairie

Le 5 avril 2017 à 20h30, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni dans son lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. Etienne DHUICQ, Maire.

Présents : Tous sauf

Absents représentés : Jacky PINGRET par Régis NOIZET, Françoise MIRAT par Elisabeth MOUFFLIER, Brigitte LAGRUE par Yvonne THIMOND, Jean-Paul BERNIER par Michel DAUTEUIL, Hélène D'ARAQUY par Christian TIXIER

Absents excusés: Jérémy ARAQUE, Jean-Paul COLMONT

Absente non excusée:, Morgane DOR

Olivier CHANOINAT, Trésorier, absent excusé

Romain GIRARDIN a été nommé secrétaire.

Après avoir constaté que le quorum est atteint, M. le Maire ouvre la séance à 20h30.

Lecture du registre des délibérations 16 mars 2017 par le secrétaire de séance

Adopté à l'unanimité

COMMUNICATIONS

06/04/2017 - 17h30 AG SIMR Salle Roger Perrin

07/04/2017 - 20h30 AG Familles rurales à la Halle aux Veaux

10/04/2017 - 18h30 Réunion publique Glycines Molotte

12/04/2017 - 18h Commission Animation

17/04/2017 - 10h30 Chasse aux œufs

19/04/2017 - 18h Réunion préparation festivités de la libération

21/04/2017 - 14h Réunion d'information circuits courts

23/04/2017 - 1^{er} tour des élections présidentielles

24/04/2017 - 18h30 Commission sécurité

25/04/2017 - Mairie de Sézanne à 15h30 - réunion habitat indigne

26/04/2017 - 8h30 Réception des travaux rue des Egremonts

28/04/2017 - 21h AG Judo Club

30/04/2017 - 8h30 La Montmirailloise Halle aux Veaux

30/04/2017 - 11h30 Cérémonie Journée des déportés

02/05/2017 - 18h30 Commission jumelage

07/05/2017 - 2^{ème} tour des élections présidentielles

08/05/2017 - Cérémonies du 8 mai

Inscriptions bureaux de vote pour les législatives - le tableau sera prochainement transmis par mail

Information sur les ateliers du territoire et l'atelier de l'aménagement numérique

Désamiantage de l'ancien hôpital

Travaux à la gare

DELIBERATIONS

2017-9654 Compte administratif 2016

Monsieur le Maire quitte la séance.

Monsieur Pascal POISSON présente le compte administratif 2016

<i>Recettes de Fonctionnement</i>	2 477 386,88 €
<i>Dépenses de Fonctionnement</i>	1 831 430,98 €
<i>Soit un résultat de Fonctionnement (1)</i>	645 955,90 €
<i>Recettes d'Investissement</i>	1 629 075,53 €
<i>Dépenses d'Investissement</i>	987 082,35 €
<i>Soit un résultat d'Investissement (2)</i>	641 993,18 €
<i>Donc un excédent global (1) + (2)</i>	1 287 949,08 €
<i>Restes à réaliser en recettes d'Investissement (3)</i>	161 882,00 €
<i>Restes à réaliser de dépenses d'investissement (4)</i>	233 010,00 €
<i>Résultat cumulé (fonctionnement et investissement) avec RAR</i>	1 216 821,08 €

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, approuve le compte administratif 2016.

Adopté à l'unanimité

2017 - 9655 Compte de gestion 2016

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal, le compte de gestion 2016.

Le Conseil municipal, après avoir constaté la concordances avec les résultats du compte administratif décide d'approuver le compte de gestion 2016.

Adopté à l'unanimité

2016 - 9656 Affectation du résultat de l'exercice 2016

Madame Nathalie VERON expose au Conseil municipal le résultat de l'exercice 2016.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré décide d'affecter l'excédent de fonctionnement au 31/12/2016 de la façon suivante: 645 955,90 €

Affectation en section d'investissement (compte 1068): 445 955,90 €

Affectation en section de fonctionnement (compte 002) 200 000 €

Adopté à l'unanimité

2017 - 9657 Durée d'amortissement des biens acquis en 2016

Madame Nathalie VERON expose au Conseil municipal les durée des amortissements des biens acquis en 2015:

- **2 ans:** Logiciel, onduleurs, modem routeur, téléphone portable
- **5 ans:** extincteurs, broyeur, débroussailleuse, perceuses, serveur informatique, aspirateurs, réfrigérateur, congélateur, illuminations Noël
- **7 ans:** Radar pédagogique

- **10 ans:** Aires de jeu, automate Salle Roger Perrin, chalet, panneaux, plaques de rue, signalisation horizontale, balayeuse, camion benne, coffrets électriques, chaises, étagères, tables, bancs, tente de réception, lasso de capture, agrès de fitness
- **20 ans:** grille parking église

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, décide de procéder à l'amortissement des biens acquis en 2016, tel qu'établi précédemment.

Adopté à l'unanimité

2017 - 9658 Taux d'imposition 2017

Madame Nathalie VERON expose au Conseil municipal les taux proposés pour 2017. Il est proposé de ne pas effectuer de hausse des taux en 2017.

Taxe	Base d'imposition effective 2016	Taux de référence 2016	Base d'imposition prévisionnelle 2017	Taux 2017	Variation	PRODUIT
TH Taxe d'Habitation	3 480 498	8,85 %	3 495 000	8,85 %	0,00 %	309 308
FB : Foncier Bâti	3 702 764	8,47 %	3 727 000	8,47 %	0,00 %	315 677
FNB : Foncier Non Bâti	170 839	8,01 %	171 900	8,01 %	0,00 %	13 769
CFE : Cotisation Foncière des Entreprises	1 465 333	8,04 %	1 507 000	8,04 %	0,00 %	121 163
TOTAL						759 917

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, décide de fixer les taux comme indiqué ci-dessus.

Adopté à l'unanimité

2017 - 9659 Budget primitif 2017

Madame Nathalie VERON présente au Conseil municipal le budget primitif 2017.

Les recettes et les dépenses de la section de fonctionnement s'équilibrent à la somme de 2 394 465,00 €

Les recettes et les dépenses de la section d'investissement s'équilibrent à la somme de 2 504 198,00 €.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, vote le budget primitif 2017.

Adopté à l'unanimité

2017 - 9660 Cession de la parcelle cadastrée AX n°113

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal, le projet de cession de la parcelle cadastrée section AX n°113 située rue de la Croix Gaudé.

Il est proposé de vendre le terrain de 427 m² pour 50 €/m² soit 21350 € à Monsieur et Madame LAVIRON. Les frais de notaires restent à la charge de l'acquéreur.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, autorise la cession.

Adopté à l'unanimité

2017-9661 Extension de l'éclairage public à Fontaine Essarts

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal le projet d'extension de l'éclairage public à Fontaine Essarts, rue Louvois. Il est proposé d'ajouter 2 candélabres afin de permettre une continuité dans l'éclairage de la rue.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, valide la proposition de l'entreprise GTIE pour 9547 € HT.

2017-9662 Attribution d'une subvention à l'association MAJO ALOA

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal le projet de versement d'une subvention à l'association MAJO ALOA. Cette association a but de promouvoir et diffuser la pratique de l'activité "majorette" et "twirlings" L'association a assuré le spectacle à l'occasion du dernier repas des anciens et il est proposé de lui verser une subvention de 350 €.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, décide de verser une subvention de 350 € à l'association MAJO ALOA.

Adopté à l'unanimité

*L'ordre du jour étant épuisé,
La séance est levée à 21h45*

Etienne DHUICQ
Maire de Montmirail

